

APPEL A CANDIDATURES 2017 DU CANCEROPOLE DU GRAND-EST
« SOUTIEN A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES,
SESSIONS DE FORMATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL »

Le Cancéropôle du Grand-Est (CGE) a notamment pour mission de favoriser la diffusion des connaissances au sein de la communauté scientifique. L'objectif en est double : d'une part mobiliser et fédérer les acteurs impliqués dans la recherche en oncologie de disciplines variées en vue de créer de nouvelles opportunités de collaboration, et d'autre part contribuer à la formation des personnels à des compétences et méthodologies spécifiques et à une mise à jour de connaissances en évolution constante.

Le CGE attribue dans ce cadre des subventions pour l'organisation de manifestations scientifiques ou de sessions de formations à l'initiative d'acteurs de l'inter-région Est, ainsi que pour le montage de groupes de travail.

● **Critères**

- Types de manifestations : colloques scientifiques, sessions de formation sur un thème particulièrement pertinent pour la recherche en oncologie. Le montage de groupes de travail autour d'une thématique ciblée sera particulièrement favorisé.
- Public : ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique (chercheurs, médecins, étudiants),
- Lieu : dans une des 2 Régions du périmètre du CGE (Grand Est - Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne ou Bourgogne-Franche-Comté),
- Organismes : le comité d'organisation devra inclure un ou des acteurs du CGE (membre d'une équipe de recherche ou clinique).

● **Modalités de candidature**

Pour permettre au CGE d'étudier la demande, les organisateurs de la manifestation constitueront un dossier comprenant :

- Une lettre de demande adressée au Directeur Scientifique du CGE indiquant les objectifs de la manifestation/formation, son importance et les retombées attendues dans la recherche en oncologie et pour l'inter-région Est, le montant de la subvention demandée au CGE et la lisibilité qui sera donnée à la participation du CGE,
- le programme ou pré-programme détaillé (date et durée, lieu, intervenants) + la composition du public et le nombre de participants attendus,
- le plan de financement (budget prévisionnel détaillé justifiant le montant demandé, autres organismes sollicités pour une aide financière).

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique à Mme Emmanuelle FAIVRE à l'adresse emmanuelle.faivre@canceropole-ge.org.

Deux sessions sont prévues pour l'examen des candidatures :

- 1^{ère} session 2017 : pour les manifestations se tenant entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 octobre 2017, dépôt des demandes jusqu'au **10 février 2017**,
- 2^{ème} session 2017 : pour les manifestations se tenant entre 1^{er} novembre 2017 et le 30 juin 2018, dépôt des demandes jusqu'au **18 septembre 2017**.

Les résultats de la sélection seront communiqués dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.

● **Aide financière**

Le montant de l'aide allouée sera déterminé par le CGE (à titre indicatif, il est généralement compris entre 1000 et 2500 €). Elle pourra couvrir :

- le coût de location de salles de réunion et frais connexes (ex. matériel audio-visuel),
- les frais liés à l'accueil (collations et/ou repas),
- les frais de déplacement et de séjour d'intervenants et participants,
- les coûts de planification, de publication et/ou de dissémination liés à la manifestation.

Une convention dédiée sera établie avec l'organisme désigné par le coordonnateur pour la gestion financière de la manifestation. Les fonds seront versés après la tenue de cette dernière et sur envoi des justificatifs, sous réserve du respect des engagements détaillés ci-dessous.

Le CGE s'engage à contribuer à la diffusion de l'information concernant la manifestation par ses différents moyens de communication : via son site internet, sa lettre d'information et par son réseau d'acteurs.

● **Engagements de l'organisateur**

- Il fera apparaître le soutien apporté par le CGE et associera le logo du CGE à toute communication ou publication relative à la manifestation concernée.
- Il adressera au CGE un compte-rendu sur la manifestation (type de public/nombre de participants, programme final, synthèse des sujets abordés et retombées), et un bilan financier justifiant l'utilisation des fonds, ceci dans un délai maximum de deux mois après la tenue de la manifestation.

Dans le cas où ces engagements ne seraient pas tenus, l'organisateur compromettra le versement de l'aide financière prévue.

● **Contact**

Mme Emmanuelle FAIVRE
Tél : 03 88 12 83 76
Email : emmanuelle.favre@canceropole-ge.org